



BO N° 11 du 13 mars 2020

COMMUNE DE RIDDES Mise au concours

L'Administration communale de Riddes met au concours, pour l'année scolaire 2020/2021, le poste suivant :

- **1 poste d'enseignant-e en 1H-2H à plein temps**

Entrée en fonction : août 2020

Titre et traitement : selon les dispositions légales en vigueur

Les offres de service avec lettre de motivation, curriculum vitae, références, photo, extrait du casier judiciaire inférieur à 3 mois, copies de diplômes et certificats sont à adresser à la Direction des écoles, Rue de Combremont 6, 1908 Riddes, avec mention « poste d'enseignant(e) Riddes » **jusqu'au 25 mars 2020** (date du sceau postal).

Des informations complémentaires et le cahier des charges peuvent être obtenus auprès de M. Johan Epiney, directeur des écoles, au 027 306 47 31.

Riddes, le 13 mars 2020

L'ADMINISTRATION COMMUNALE